



COMMUNE DE BIARD

Biard, le 14 novembre 2022

Le Maire de BIARD

à

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, salle du Conseil à la mairie, en présentiel.

Lundi 21 novembre 2022 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Convention de mise à disposition de locaux pour la collecte de sang ou une manifestation de promotion du don de sang avec l'Etablissement Français du Sang (EFS)
2. Pose et dépose des illuminations de Noël – Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine entre Sorégies SAEML et la commune de Biard – Année 2022.
3. Dénomination de rue – Lotissement « Le Parc »
4. Ouvertures dominicales des commerces – Année 2023.
5. Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.
6. Finances – Décisions modificatives.
7. Personnel – Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.
8. Personnel – Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)
9. Personnel – Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPT)
10. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

